

Programme de Formation :

« LE TRAVAIL AVEC LES PARENTS EN THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE »

Module 2

FORMATRICES :

Madame **Estela ROITMAN**, Psychomotricienne, chargée d'enseignement à l'UPMC, Institut de Formation en Psychomotricité Université Paris VI pendant 13 ans.

Madame **Lucie ST GES**, Psychomotricienne, intervenante à l'UPMC. Praticienne du Bilan Sensorimoteur A. Bullinger.

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Psychomotriciens en exercice ayant participé au module 1 de la formation « le travail avec les parents en thérapie psychomotrice ». Aucun autre prérequis spécifique.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES :

Ce deuxième module vise à articuler les connaissances abordées lors du premier module de formation avec la clinique de chacun. Il s'agira principalement, à partir des présentations cliniques détaillées des participants, d'approfondir l'élaboration théorico-clinique du travail avec les parents en psychomotricité.

A l'issu de la formation le stagiaire sera capable de :

- Construire une présentation clinique détaillée ;
- Critiquer et d'adapter leur pratique de la conduite de l'entretien, pour l'enrichir et la transformer ;
- Illustrer les notions théoriques abordées autour de la parentalité.

CONTENU DE LA FORMATION :

Chaque participant s'engage à présenter au moins une situation clinique en lien avec cette thématique que le parent participe à la séance ou non (possibilité de support vidéo).

Le partage de la clinique dans le groupe sera l'occasion, de faire des liens avec la théorie, de s'approprier et d'approfondir les concepts abordés au module 1, afin de donner un nouvel éclairage au processus thérapeutique.

En fonction de la clinique de chacun, d'autres apports théoriques pourront être présentés pour enrichir cette base commune.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Ce travail s'appuiera sur les présentations cliniques détaillées des participants et des formatrices. En fonction du groupe, des propositions de pratiques, sous formes de jeux de rôle, pourront être proposées. Elles permettront aux participants de faire l'expérience de la situation d'entretien, de l'analyser, de la commenter et de la questionner avec le groupe.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION :

A l'issu de la formation, évaluation des acquis et de la satisfaction de la formation par les stagiaires. Remise d'un certificat de réalisation.

ORGANISATION :

Cette formation sera dispensée en 3 journées (de 9h à 17h) pour un groupe de 8 à 16 stagiaires.

En 2025 : Les 27, 28 et 29 novembre 2025

LIEU : PARIS.

Salle adaptée à la formation dont l'adresse sera communiquée au moment de l'envoi de la convocation.

TARIFS :

Employeur : 570€ - Libéral : 450€ (dont 135€ d'arrhes).

Particulier : 365€ (dont 90€ d'arrhes), Tarif réduit : 300€ (dont 75€ d'arrhes), Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

Nos prestations de formation sont exonérées de TVA au titre de l'article 261-4 4° du CGI.

Les modalités d'inscription/contractualisation, délais d'accès et accessibilité aux participants en situation de handicap sont regroupés dans nos conditions générales de vente et d'utilisation disponibles sur notre site internet www.afpup.org.

Merci d'en prendre connaissance avant toute inscription/contractualisation.

Les demandes d'inscription/contractualisation se font directement en ligne via notre site internet ou directement via le lien <https://catalogue-afpup.dendreo.com>.

Vous pouvez joindre la coordinatrice des formations et des stagiaires par mail à l'adresse secretariat@afpup.com

Dernière mise à jour le : 21 mars 2025